

**Extrait du procès-verbal de la séance du  
Conseil Intercommunal de l'Association Intercommunale  
d'Amenée d'Eaux Echallens et environs**

**du 8 décembre 2021, à 20h00, à Villars-le-Terroir**

---

**Présidence** : Jean-Philippe BUFFAT

Le Conseil intercommunal de l'A.I.A.E.

- Vu le préavis du Comité de direction no 02-2021 du 13 octobre 2021 ;
- Considérant que le point a été porté à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;

**DECIDE**

- **D'autoriser le Comité de direction à inscrire le montant de Fr. 6'700'000.— comme nouveau montant fixé par le Conseil intercommunal pour le plafond d'endettement pour la période 2021 – 2026.**

Ainsi délibéré en séance du 8 décembre 2021

Le Président



Jean-Philippe Buffat

La Secrétaire



Yasmine Morier